## Encore quelques jours pour déposer votre projet pour le budget participatif labennais!

Vous avez jusqu'au 31 mars pour déposer votre projet dans le cadre du budget participatif labennais sur la plateforme : <a href="https://www.jeparticipe.labenne.fr">www.jeparticipe.labenne.fr</a>

En 2023, la Ville de Labenne a décidé de se lancer dans l'aventure du budget participatif! Du 15 février au 31 mars les labennais sont invités à déposer en ligne un projet destiné à améliorer leur cadre de vie et participer ainsi au développement de leur territoire.

80 000 euros sont consacrés au budget participatif 2023 dont 20 000 euros pour les projets « jeunesse ». Cette enveloppe permettra la mise en œuvre des projets imaginés et sélectionnés par les habitants.

Les labennais ont déjà répondu favorablement depuis l'ouverture de la phase de dépôt de projet car plusieurs idées ont été déposées en ligne sur la plateforme dédiée à l'opération. Des nichoirs et mangeoires à oiseaux, l'aménagement d'une piste cyclable, la rénovation du fronton, l'agrandissement du skate park, la restauration du parcours santé au théâtre de verdure...

Partez à la découverte de ces idées pour nourrir votre réflexion et à votre tour de déposer un projet!

Les services de la Ville instruiront ensuite les dossiers afin de soumettre au vote des labennais les projets qui respectent tous les critères au mois de septembre.

Rendez-vous sur: www.jeparticipe.labenne.fr